

CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 3 AVRIL 2025



Extrait du registre des délibérations
République Française

N°DEL_2025_016

BUDGET ASSAINISSEMENT 2025 - DECISION MODIFICATIVE N° 1

L'an deux mille vingt cinq, le trois avril à 20 h 30

Le Conseil Municipal, dûment convoqué par le Maire, le 28 mars 2025, s'est rassemblé dans l'Auditorium du Conservatoire, 85 boulevard de la République, sous la présidence de Madame Michèle GRELLIER Maire.

Présents :

Michèle GRELLIER, Pascal PONTY, Malika BARRY, Paul MARSAL, Inès de MARCILLAC, Virginie MINART-GIVERNE, Vincent GRZECZKOWICZ, Véronique FABIEN-SOULE, François SCHMITT, Véronique CHANTEGRELET, Eric DUMOULIN, Nicole CABLAN-GUEROULT, Laurence GNEMMI, Emmanuel LOEVENBRUCK, Dominique BAUD, Pascale PATAT, Cécile DELAUNAY, Jean-Baptiste GODILLON, Laurent MALOCHET, Véronique LIGNIER, Laurence BOUDER, Arménio SANTOS, Levon MINASSIAN, Sandrine COMBASTEIL, Christelle HANNEBELLE, Jean-Manuel PARANHOS, Arnaud BEAUVOIR, Pierre GUILLET, Béatrice BELLINI, José TOMAS, Edith MOLDOVAN, Franck PACQUET, Line HUANG

Absents excusés ayant donné pouvoir :

Pierre ARRIVETZ à Michèle GRELLIER, Olivier LASSAL à Véronique FABIEN-SOULE, Laurent LEFEVRE à Laurence GNEMMI, Sophie LEFEBURE à Paul MARSAL, Nathalie MOULIN à Pascal PONTY, Yves ENGLER à Béatrice BELLINI

Secrétaire :

Véronique LIGNIER

Les 33 membres présents forment la majorité des membres du Conseil en exercice, lesquels sont au nombre de 39.

NOTE DE SYNTHÈSE

Les inscriptions budgétaires du Budget Primitif 2025, approuvées par délibération du Conseil Municipal en date du 19 décembre 2024, doivent être réajustées au vu des nouvelles demandes et doivent être modifiées pour être en concordance avec l'exécution comptable.

Ces principaux réajustements concernent :

- l'entretien de l'assainissement

Il est proposé au Conseil Municipal d'approuver les inscriptions budgétaires listées ci-dessous par Décision Modificative n° 1 au budget Assainissement.

RECETTES DE FONCTIONNEMENT		
NATURE	LIBELLE	MONTANT
7068	REMBOURSEMENT CASGBS	20 000 €

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT		
NATURE	LIBELLE	MONTANT
61523	ENTRETIEN ASSAINISSEMENT	20 000 €

DELIBERATION

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération n° 2024_164 du Conseil Municipal du 19 décembre 2024 approuvant le Budget Primitif Assainissement 2025,

Vu l'information communiquée par courriel en date du 28 mars 2025 aux membres de la Commission Finances,

Considérant la demande de modification budgétaire,

Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu les explications qui précèdent et en avoir délibéré,

DECIDE :

- **d'approuver** la Décision Modificative n° 1 au budget Assainissement, exercice

2025, comme proposé dans le tableau ci-dessous :

RECETTES DE FONCTIONNEMENT		
NATURE	LIBELLE	MONTANT
7068	REMBOURSEMENT CASGBS	20 000 €

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT		
NATURE	LIBELLE	MONTANT
61523	ENTRETIEN ASSAINISSEMENT	20 000 €

Par 35 voix POUR, 0 voix CONTRE, 4 ABSTENTION(S),
Abstention(s) :
Pierre GUILLET, Béatrice BELLINI, José TOMAS, Yves ENGLER

Publiée le : 4/04/2025